

# L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 122 - janvier 2012 - [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

CULTURE & PATRIMOINE

Étienne **Albriex** (1891-1962) :

Le pays d'Allevarad magnifié par un paysagiste



## CULTURE &amp; PATRIMOINE



## ACTUALITÉS



## Page 3 à 10

- SASEP "La Pernette"
- Prévention contre les cambriolages
- Démarchage commercial aux particuliers
- La téléalarme, une sécurité
- L'hôtel restaurant "Les Pervenches"
- Un rayon mercerie aux "p'tites mains"
- Pressing et cabinet d'infirmier(e)s
- Une collecte pour les plus démunis
- Le Crédit Agricole
- Les action du Secours Catholique
- Le cinéma en chiffres
- Les investissements du casino
- Le garage "Auto B2"
- ESDB
- "Au gré des couleurs"
- Le festival "L'écran s'écrit"
- Le club de bridge
- Concours des illuminations
- Fermeture de La Poste le lundi
- Distribution des colis de Noël
- Inauguration de la Ramée
- Les fumées de la chaufferie-bois
- Mauvaise réception de la TNT
- Cérémonie des vœux du Maire
- Les travaux dans la ville

## TOURISME



## Page 11

- La saison au Collet d'Allevard
- Les Thermes d'Allevard en 2012
- Séminaires: 160 000 € de C.A.

## CÔTÉ SPORT



## Page 18

- Michel Maquet, parapentiste
- Jules Pijourlet, cycliste
- Sophie Rodriguez, snow-bordeuse

## CONSEILS MUNICIPAUX

## Page 19 à 21

- Extraits de séances

## Page 12 à 17

- Les élus délégués à la culture
- Programmation municipale
- Le spectacle des collégiens
- Avis aux associations
- La commission extra-municipale
- L'année Albrieux: deux expositions
- Souscription au catalogue "Albrieux"
- Une histoire d'aimants
- Un objet phare au musée dauphinois
- Les publications du musée
- Maurice Collin, une vie au service des autres

## VIE EN IMAGES



## Page 22 à 25

- Rétrospective 2011

## EXPRESSION POLITIQUE

## Page 26

- "Aimons Allevard"
- "Allevard Action Citoyenne"

## INFOS PRATIQUES

## Page 27

- À noter
- Petites annonces
- État-civil

## AGENDA

## Page 28

## SASEP "LA PERNETTE"

## Un lieu pour soutenir les parents



Le SASEP est un service gratuit dont peuvent bénéficier tous les parents du canton qui sont avant tout considérés comme des partenaires. L'aide s'organise autour de différents temps d'accueil selon un planning "à la carte" tenant compte des obligations et des contraintes de chacun. Les enfants ne fréquentent le SASEP qu'en dehors des temps scolaires. L'accompagnement est basé sur :

- > des temps d'accueil pour l'enfant en petit groupe et parfois en individuel.
- > des temps partagés (parent avec son enfant) comme des repas, des devoirs scolaires, des activités manuelles ou des sorties.
- > des entretiens avec les parents pour réfléchir à la relation avec leur(s) enfant(s) et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour mieux les comprendre.

Au fil de l'accompagnement de chaque famille, le SASEP propose aussi divers projets adaptés à chacun. Au-delà du plaisir partagé entre parents et enfants, ces temps permettent de tisser une relation de confiance avec les familles, d'être à l'écoute de leurs difficultés, de soutenir les parents dans leur réflexion et favoriser leur capacité à changer leur positionnement de père et mère. La fréquentation régulière du service et de l'équipe permet aux parents et aux enfants d'investir très vite le lieu, malgré parfois une appréhension et une réserve bien compréhensibles au départ. Ce cheminement ensemble peut permettre aux parents et à leur(s) enfant(s) de retrouver une relation plus sereine.

**Le SASEP**  
 ☎ 04 76 40 66 18  
 Rue de la Marguiron  
 Saint Pierre d'Allevard

## MISE EN GARDE

## Démarchage commercial aux particuliers

De plus en plus souvent, des enquêtes ou des démarches commerciales sont effectuées par téléphone. Certains prennent la liberté de se présenter comme mandatés par la mairie. Soyez vigilants. **La mairie n'autorise et ne cautionne aucune démarche**

**commerciale**, en dehors de certaines enquêtes d'utilité publique qui font l'objet au préalable d'une information par voie de presse ou d'un courrier. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou la gendarmerie.

## PRÉVENTION

## Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe !



Le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère vous conseille :

- > d'utiliser efficacement vos équipements de protection (verrouiller les portes et fermer vos fenêtres même pour une absence de courte durée),
- > de ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs,
- > de placer en lieux sûrs et éloignés des accès vos bijoux, sacs à main et clés de voiture,
- > de ne laisser aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres,
- > de ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez introuvables,
- > en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière ou suivi du courrier, ouverture des volets, éclairages dissuasifs aléatoires, transfert des appels téléphoniques).

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, des patrouilles pour surveiller votre domicile seront programmées.

**Vous êtes témoin d'un fait suspect ou victime d'un cambriolage, composez le 17 ou le 112**

## ALLEVARDIN 122

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication:** Philippe Langenieux-Villard. **Rédaction:** Bernadette Buzaré, Karine Tellier. **Conception graphique et mise en page:** Karine Tellier. **Photos:** Bernadette Buzaré. **Édition:** Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution:** La Poste. **Tirage:** 4 000 exemplaires. **Dépôt légal:** janvier 2012 - ISSN 1270-0061

PRÉVENTION

## La téléalarme : une sécurité



La téléalarme est un service de contact, d'assistance et de secours pour les personnes dont l'autonomie est fragilisée par le handicap ou l'isolement. Un outil que l'on porte sous forme de montre ou de pendentif, permet d'appeler, par simple pression sur un bouton.

Ce service est disponible 24 heures/24 et 365 jours par an.

Des brochures d'information sont disponibles au Centre Communal d'Action Sociale en mairie d'Allevard.

Deux intervenants à Allevard :

> Sud Isère Téléalarme :  
☎ 04 76 29 48 12

L'association " Vivre à domicile en sécurité " peut se charger du montage des dossiers. ☎ 04 76 52 09 75. Permanence le mercredi matin, de 9 h à 12 h.

> Centrale Assistance 38  
☎ 04 38 02 25 23 - ☎ 06 32 44 06 97

HÔTELLERIE / RESTAURATION

## "Les Pervenches" : une ouverture à l'année

Reprenneurs depuis le 8 novembre, Joëlle Maron et Patrick Mercier ont relevé le défi de faire rénover, par les artisans du Pays, une grande partie de l'hôtel-restaurant pour une ouverture officielle le 22 décembre.

Pari tenu pour ces professionnels passionnés qui ont choisi de s'installer en moyenne montagne après dix années d'hôtellerie/restauration à Nice. Les 25 chambres de cette magnifique bâtisse datant des années 1800, ont bénéficié d'une isolation phonique, les murs des parties communes ont été restuqués, la salle de séminaire et la salle du restaurant ont été entièrement relookées. Un nouveau lounge bar équipé d'un coin télé et d'une cheminée est un petit endroit très cosy, permettant à la clientèle de se détendre dans des canapés chaleureux aux couleurs chatoyantes. À côté, une salle accueille les amateurs de billard. Au printemps, les clients profiteront d'une nouvelle terrasse équipée de canapés d'été, à l'esprit très cocooning. Côté restaurant, la carte est composée d'un savant mélange de plats régionaux, traditionnels, et originaux et de trois formules de 8,50 à 25 euros.

Au cœur d'un parc magnifique de 6 000 m<sup>2</sup> et équipé d'une piscine, l'hôtel/restaurant "Les Pervenches" est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7 et vous accueille dans la bonne humeur et la convivialité, avec la jovialité de l'esprit liégeois de Joëlle et le sérieux de l'esprit grenoblois de Patrick.



Hôtel\*\* Restaurant "Les Pervenches"  
5, Chemin des Pervenches  
☎ 04 76 97 50 73  
Fax : 04 76 45 09 52  
Courriel : [hotelpervenches@orange.fr](mailto:hotelpervenches@orange.fr)  
Site web : [www.hotel-pervenches.com](http://www.hotel-pervenches.com)

COUTURE

## Un rayon "Mercerie" aux "P'tites mains"

Suite à la fermeture de la mercerie, rue Porte Freychet, le magasin "Les p'tites mains" dispose, depuis le début de l'année, d'un rayon mercerie (fournitures pour la couture, vente de tissus...).

Les P'tites Mains  
14 rue Charamil  
☎ 04 76 92 43 07



DÉMÉNAGEMENTS

## Pressing et cabinet d'infirmier(e)s

Depuis novembre, Carole Baudoin a installé son pressing au "4, rue du 8 mai 1945" laissant ainsi ses anciens locaux, place du Temple, à la disposition du cabinet d'infirmier(e)s.



DONS

## Une collecte pour les plus démunis

460 kg de denrées alimentaires ont été récoltés par le Centre Communal d'Action Sociale lors des Journées Nationales de la Banque Alimentaire. C'est à Carrefour Contact et au "petit" Casino que les clients pouvaient déposer durant



deux jours quelques provisions, non périssables, à destination des personnes rencontrant des difficultés financières sur la commune d'Allevard. Georges Biboud, vice-président du CCAS, au nom de tous les membres du CCAS, tient à remercier de leur générosité tous les donateurs.

SOLIDARITÉ

## Les actions du Secours Catholique

Chaque dernier dimanche du mois, de midi à 17 h, l'équipe Caritas du Pays d'Allevard vous invite à la Maison "Mon Exil" à Saint-Pierre d'Allevard, pour un moment de partage convivial autour d'un repas composé de ce que chacun a apporté, suivi de balades, de jeux et d'échanges. Le Secours Catholique c'est aussi "Vacances en Familles" (une semaine de vacances pour des familles dans le Vercors ou le Nord Isère pendant l'été) et "Accueil Familial de Vacances" (deux à trois semaines de vacances pour des enfants de 6 à 12 ans qui partagent la vie des familles d'accueil bénévoles) ainsi qu'une collecte nationale, le 3<sup>e</sup> dimanche de novembre, la vente de



bougies chaque année au profit des plus démunis.

Renseignements :  
Patricia et Jean-Louis Didelle : ☎ 04 76 45 81 26  
Madeleine Bois-Farinaud : ☎ 04 76 71 17 66

SECTEUR BANCAIRE

## Le Crédit Agricole

À l'occasion de son implantation au 7 boulevard Jules Ferry, l'agence du Crédit Agricole, a réadapté son organisation pour une meilleure qualité d'accueil et de conseils.

Facile d'accès pour les automobilistes, la nouvelle agence est désormais équipée d'une zone sécurisée à l'entrée, ouverte 24h/24, d'une borne d'accueil et de plusieurs bureaux, plus propices à la confidentialité. 5 à 7 personnes travaillent en permanence à l'agence. Les clients bénéficient désormais d'un conseiller particulier dont les compétences sont en meilleure adéquation avec leurs attentes et leurs exigences. Deux conseillers "Square habitat" peuvent assister les clients dans leurs projets immobiliers.

Le Crédit Agricole d'Allevard, ce sont 2370 clients du Pays d'Allevard et 300 clients hors département, 200 clients professionnels et agricoles et 107 associations. Le Crédit Agricole bénéficie d'une caisse locale dont le



budget est dédié aux initiatives locales des associations. En 2011, le Crédit Agricole a soutenu "Déclik à Cheval", "Justine Biasi", "Allev'art en Belle-donne", "Sésame Autisme" et le "Derby du Collet".

Agence d'Allevard  
Immeuble les Belles Vardes  
7 bd Jules Ferry  
☎ 0810 630 601 - Fax : 04 76 45 96 19

EN CHIFFRES

**25 500**

c'est le nombre d'entrées enregistrées au cinéma Bel'donne en 2011, soit un taux de fréquentation en augmentation de 20 % par rapport à 2010. Tous les spectateurs ont apprécié le nouveau confort de ces salles, aujourd'hui équipées en outre du système numérique.



## LOISIRS

## Le casino d'Allevard joue tous ses atouts pour augmenter et fidéliser sa clientèle



Les casinos n'échappent pas à la crise. Même si la fréquentation est en augmentation, les clients n'ont plus le même pouvoir d'achat et dépensent moins. Aujourd'hui, Lionel Le Flohic, président directeur général du Casino, fait le pari d'investir pour relancer son chiffre d'affaires. Cette démarche est soutenue par la municipalité d'Allevard qui a revu son pourcentage de prélèvement à la baisse, permettant ainsi les investissements nécessaires et la pérennité des emplois (30 des 45 employés sont Allevardins).

Avec la proximité des casinos d'Uriage et de Challes les Eaux, la concurrence est bien réelle. Le casino d'Allevard a choisi

de se démarquer en investissant dans 5 nouvelles machines à sous uniques en France. Avec des mises de 1 à 10 centimes, chaque machine est dotée de 28 jeux. Dorénavant, les gains des machines à sous sont payés par ticket délivré directement par la machine : un gain de temps pour les clients et la possibilité d'utiliser le ticket sur les autres machines. Pour renforcer la sécurité, le casino a renforcé son système de vidéoprotection. Parallèlement, il a fait le choix d'investir dans un audit de qualité et de management dont le but est d'optimiser le fonctionne-

ment de tous les services. Côté animations et manifestations, les rendez-vous se multiplient tout au long de l'année. Du 13 janvier au 11 mars, le casino lance une grande tombola dotée de prix prestigieux. L'équipe du restaurant organise des soirées à thème chaque vendredi soir, et propose un repas à 18 € et 10 jetons offerts. Les samedis soir et dimanches midi font la part belle aux buffets à 15 €. Chaque fête du calendrier est célébrée et prétexte à l'organisation de soirées spécifiques (Épiphanie, Saint Valentin, Chandeleur, Mardi gras...).

Le casino d'Allevard est un lieu convivial accessible à toutes les bourses (l'entrée est gratuite et la première mise est à 1 cts d'€). Le casino d'Allevard propose également, en collaboration avec l'office du tourisme, des formules "détente" qui comprennent l'hébergement, la restauration et des soins aux thermes d'Allevard.

**Le casino d'Allevard**  
Château Mahl, 14 avenue des Bains  
☎ 04 76 45 88 29  
Courriel : [casinoallevard@wanadoo.fr](mailto:casinoallevard@wanadoo.fr)  
Site web : [www.casinoallevard.com](http://www.casinoallevard.com)  
Horaires d'ouverture : de 10h à 3h

### Le casino en chiffres

- > 10 chambres d'hôtel
- > 1 restaurant, 1 bar
- > 75 machines à sous
- > 2 tables de roulette anglaise
- > 1 table de black Jack
- > 45 employés
- > 5 machines à sous unique en France
- > 1 jackpot multisite progressif de plus d'1 500 000 € (au 19 janvier) relié à 45 casinos

## MÉCANIQUE AUTO

## AUTO B2 : une nouvelle image

Jean-Louis Da Cunha et Georges Pinto, propriétaires du Garage Auto B2, ont complètement rénové la façade de leur établissement, une exigence de la marque Citroën, suite à son changement d'image. Ils ont profité de ces importants travaux pour agrandir leur hall destiné à la clientèle. De meilleures conditions d'accueil, notamment pour l'exposition des véhicules qui sont facilement accessibles aux visiteurs. Messieurs Da Cunha et Pinto fêteront, cette année, le 10<sup>e</sup> anniversaire du garage, qui reçoit, en moyenne, 15 véhicules en réparation par jour.



**Garage Auto B2**  
La Ratz  
☎ 04 76 45 09 28

## ESDB

### Des conditions générales de ventes modifiées

Courant 2011, l'organisation du secteur de l'énergie a vu la mise en place du Code de l'Énergie, par Ordonnance.

La Régie Municipale a rénové dans ce contexte les conditions générales de ventes associées à chaque contrat d'électricité. Ces conditions sont applicables à tous et seront remises à chaque nouveau client. Elles sont disponibles à la régie sur simple demande et accessibles en téléchargement sur le site de la régie [www.esdb.fr](http://www.esdb.fr) et le site de la mairie d'Allevard [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## ATELIER D'ARTISTE

## "Au gré des couleurs"



C'est le nom de l'atelier qu'Hélène Munet a ouvert, en septembre, 5 rue Laurent Chataing à Allevard. Diplômée des Arts Appliqués et en art-thérapie, médaille d'argent des Arts, Sciences, Lettres de Paris, Hélène y expose ses œuvres et enseigne les diffé-

rentes techniques de la peinture à travers des cours collectifs de 6 à 8 personnes et durant des stages. Précédemment installée dans la région lyonnaise, elle y avait créé une école d'art fréquentée par une soixantaine d'élèves. Aujourd'hui, elle conjugue exposition et apprentissage en proposant à ses élèves bien plus qu'un simple cours de dessin, un moment de bien-être, de confiance en soi et d'approfondissement de ses connaissances en histoire de l'art.

**Hélène Munet**  
Atelier et galerie d'art "Au gré des couleurs"  
5, rue Laurent Chataing  
☎ 06 17 95 71 14

FESTIVAL DU 7<sup>e</sup> ART

## "L'écran s'écrit"



Depuis quelques mois, les bénévoles de l'association Camér'art travaillent à la mise en place d'un festival culturel qui se déroulera à Allevard, du 23 au 29 juillet 2012. Le cinéma adapte ou s'inspire de bandes dessinées, de romans, de tableaux... C'est là l'essence même de ce projet. Soutenu par de nombreux artistes influents du 7<sup>e</sup> art, le festival "L'écran s'écrit" traitera le sujet des adaptations d'œuvres littéraires au cinéma et à la télévision. Le déroulement du festival se fera en deux temps. Les trois premiers jours seront consacrés à des ateliers animés par des professionnels permettant de découvrir les dessous

d'un film ou encore l'apprentissage de la bande dessinée. Le festival "L'écran s'écrit" proposera aussi des conférences, des projections, des expos, des animations, des dédicaces, des concerts... Durant les 4 derniers jours, des invités de prestige viendront partager leur expérience dans les domaines de la bande dessinée et du cinéma! Une compétition "courts-métrages" et un concours de bandes dessinées seront jugés par des professionnels.

### Ce festival ne pourra se faire sans votre aide...

L'association Camér'art lance un appel aux bénévoles (accueil VIP, hôtesse, barmans, chauffeurs, photographes, régie, sécurité, installation expo, séance dédicace, etc...).

### Le festival est à la recherche de mécènes et partenaires

C'est notamment grâce à la participation des entreprises, hôteliers, restaurants, etc. que le festival pourra voir le jour. Devenir mécène ou partenaire (financier, de compétences ou en nature) du festival, c'est soutenir une manifestation

## JEU DE CARTES

### Initiez-vous au bridge



Il existe un club de bridge, à Allevard, présidé par Jean Bellet. Deux fois par semaine, une trentaine d'adhérents se rencontrent à la maison des Forges pour des tournois qui sont rendus officiels grâce à l'affiliation de l'association à la Fédération Française de bridge, par l'intermédiaire du club du Touvet. À l'issue des tournois, les participants peuvent prendre connaissance en direct des classements au niveau national. Le bridge est un loisir très convivial où on ne manque pas de partager un verre et des moments plus festifs dans l'année. C'est aussi une activité qui entretient ou développe les facultés de concentration, de mémoire et de réflexion. Le club de bridge d'Allevard propose d'organiser prochainement des séances d'initiation gratuites à Allevard.

**Renseignements:**  
Jean Bellet ☎ 04 76 45 03 49

culturelle au sein du Pays d'Allevard, qui apportera une richesse culturelle supplémentaire pendant l'été et qui propose une approche vivante pour rassembler, autour de l'amour du cinéma, les jeunes spectateurs et leurs aînés, le public et les artistes. Le partenariat pour votre entreprise sera une bonne façon de communiquer dans la région notamment avec la présence du logo sur la plupart des supports de communication.

**Pour plus de renseignements:**  
Sabrina De Backer, organisatrice du festival  
☎ 06 03 00 11 80  
Courriel : [camerart.sabrinadebacker@yahoo.fr](mailto:camerart.sabrinadebacker@yahoo.fr)

## REMISES DE PRIX

## Concours des illuminations

Les prix du concours des illuminations 2010 ont été remis, mercredi 8 décembre en mairie, en présence de Philippe Langenieux-Villard et de Marie-Christine Papazian, conseillère municipale. À cette occasion, le Maire d'Alleverd s'interrogeait sur la reconduction du concours des illuminations, alors même que la municipalité met en place des opérations en faveur des économies d'énergie, comme la réduction de l'éclairage à la station du Collet.

## Commerces :

Crêperie "La Flambée", Restaurant "La Grange", Boutique Gimenez

## Fenêtres, balcons, jardins :

Christian Delahay, Bruno Berlioz, Noëlle Degardin

## Fenêtres et Balcons :

Stéphanie Gaucher, Éliane Couffrant, Josy Girod

## Initiative collective :

Immeuble les Griffons, à l'initiative de Danièle Martin, Maryse et Anne-Claire Delay pour 2 maisons mitoyennes, Fatima Djourer pour l'immeuble "Le David".



## Concours du fleurissement

Les prix du concours 2011 seront remis en avril 2012.

## SERVICE PUBLIC

## NON à la fermeture de La Poste le lundi

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le bureau de La Poste d'Alleverd est fermé le lundi. Une réduction d'ouverture au public qui n'est que partiellement compensée par des ouvertures plus larges d'un quart d'heure, quatre jours par semaine. L'ensemble du Conseil Municipal d'Alleverd, dans une délibération du 17 octobre, s'est opposé, à l'unanimité, à cette décision dont il conteste le bien-fondé. L'activité touristique hiver et été d'Alleverd, les fonctions de service public qu'une ville chef-lieu doit pouvoir apporter à l'ensemble de la population cantonale, la croissance démographique du canton, les efforts déployés par nos communes pour offrir à la population de nouveaux services publics aussi bien pour les personnes âgées que pour la petite enfance ou l'éducation, sont des éléments qui rendent incompréhensible une telle décision.

Dans un courrier du 28 novembre dernier, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd et Conseiller Général du canton d'Alleverd a exprimé auprès de la direction de La Poste l'incompréhension unanime du Conseil : "il ne vous échappe pas, je le pense, qu'Alleverd est considéré dans le schéma d'organisation territoriale, comme un pôle structurant, au même titre que Pontcharra et Crolles notamment. À ce titre, nos efforts de développement, à la



fois touristiques et démographiques sont considérables, soutenus par les instances départementales et intercommunales, avec des résultats incontestables. Notre population s'accroît, nos activités touristiques aussi... Il n'est pas pensable qu'un service comme La Poste se considère comme déconnecté de ces efforts et de ces résultats...".

Après avoir saisi le Président de la Commission Départementale de la présence postale, Philippe Langenieux-Villard a été entendu en décembre par cette commission. La représentante de La Poste qui siège dans cette instance, a pris l'engagement d'une nouvelle discussion, en soulignant que la commune d'Alleverd avait de son côté toujours soutenu La Poste et ses investissements. Une réunion est programmée à la fin du mois.

## SENIORS

## Distribution des colis de Noël

**323** colis de Noël ont été confectionnés et distribués par nos élus à l'occasion des fêtes de fin d'année, aux personnes âgées de plus de 75 ans habitant Alleverd. Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale dirigé par Georges Biboud, adjoint au Maire, cette démarche traditionnelle est également l'opportunité d'une visite aux 386 aînés.



## LA RAMÉE

## Soixante résidents en séjour permanent

La réhabilitation et l'extension se sont achevées après 4 années de travaux comprenant la construction d'une aile neuve, puis la rénovation complète de l'ancien bâtiment. Ces travaux ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de 27 places pour mieux répondre à la demande croissante de prise en charge des personnes âgées sur le canton et sur la vallée du Grésivaudan.

Géré par la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité, l'établissement accueille désormais 60 résidents en séjour permanent dans un environnement adapté et sécurisé réparti sur 4 étages. 14 places sont dédiées à l'accueil des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés.

Le 10 novembre dernier, La Ramée était en fête à l'occasion de son inauguration. Nombreuses personnalités étaient présentes : Éric Le Douaron, Préfet de l'Isère, François Brottes, Député de l'Isère, Astrid

Boss, Président du Conseil d'Administration de la Fondation Caisse d'Épargne, Gérard Poncet, Président de la Société Dauphinoise pour l'Habitat, Christian Dubosq, Directeur Général par intérim de l'ARS Rhône-Alpes, Gisèle Perez, 1<sup>re</sup> vice-présidente, chargée de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées au Conseil Général, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd et Conseiller Général, les Maires et des élus des communes du canton.

Le Maire d'Alleverd associait à cette inauguration ses prédécesseurs et les élus ayant travaillé depuis de longues années à l'aboutissement de ce projet : "Nous sommes ici dans un lieu qui ne pouvait pas attendre. Dans un lieu qui ne pouvait pas attendre depuis 1987. C'est à dire qui ne pouvait pas attendre depuis 24 ans. Une génération. C'est le temps qu'il a fallu à ce projet pour être enfin totalement abouti. 24 ans pour une médicalisation que j'avais jugée nécessaire



dès le premier jour. 24 ans : ce constat oblige à l'humilité et à la reconnaissance des orateurs du jour. Humilité face à la ténacité des élus locaux, depuis mes prédécesseurs à la mairie et au Conseil Général, Philippe Bouffard et Gérard Arnaud, jusqu'à ce jour. Avec tour à tour, en tête de la bataille, Madame Burdin, Monsieur Billaz, Madame Darbon, Madame Macian, Monsieur Biboud". C'est à Madame Gauthier, doyenne de La Ramée à 106 ans, que revenait l'honneur de couper le ruban tricolore, entourée par les représentants officiels.

## CHAUFFERIE-BOIS

## Des fumées de vapeur d'eau



La chaufferie bois d'Alleverd, d'une puissance thermique de 4.5 MW, est soumise à la réglementation concernant les installations classées pour la protection de l'environnement. (norme ICPE). Dans ce cadre, les rejets atmosphériques doivent répondre aux exigences fixées. Pour atteindre ces valeurs, la chaudière biomasse est équipée d'un double système de traitement des fumées : les grosses particules sont éliminées par un dispositif de type Multicyclone, les fines résiduelles

sont piégées par les filtres à manches. L'efficacité des installations est régulièrement contrôlée par des organismes agréés et indépendants.

Les panaches de fumées plus importants constatés dernièrement proviennent d'une utilisation d'un lot local de plaquettes de bois forestières avec un taux d'humidité en limite haute. La combustion a ainsi généré beaucoup plus de vapeur d'eau d'où un visuel du panache plus marqué.

La société Dalkia a pris en compte les remarques des riverains et a décidé, afin de pouvoir absorber ces produits locaux, de les mélanger en amont avec de la biomasse plus sèche pour avoir des livraisons plus constantes en taux d'humidité.

## CHAÎNES DE LA TNT

## Difficultés de réception

Nombreux sont les Allevardins rencontrant de grosses difficultés pour réceptionner toutes les chaînes de la TNT, via les deux émetteurs situés sur le territoire d'Alleverd. La municipalité d'Alleverd a contacté à plusieurs reprises les services de la TNT qui se sont engagés à résoudre les difficultés de réception avant l'année 2012. Les délais n'étant pas tenus, la municipalité multiplie les démarches pour que les Allevardins retrouvent une réception correcte.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

## "N'ayez pas peur en 2012 !"



C'est dans le cinéma récemment rénové que Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller général, a présenté ses vœux à la population le 9 janvier. Une rétrospective 2011 où il apportait des réponses optimistes aux dossiers préoccupants de l'année écoulée.

Tout d'abord l'établissement thermal qui voit ses ressources en eau pérennisées. Le forage du Splendid avait en effet donné des signes de faiblesse et une nouvelle recherche en eau était devenue indispensable. Un nouveau forage a été programmé. Une réussite : l'eau a été trouvée à 191 mètres de profondeur avec un débit de 11 m<sup>3</sup>/heure. Une opération qui vient conforter l'activité thermique : elle voit pour la deuxième année consécutive ses résultats en positif donc la possibilité de commencer à rembourser sa dette à la commune d'Allevard.

Concernant le thermalisme, le maire a également abordé le projet de centre de santé au rez-de-chaussée du Splendid ainsi que le travail en cours par un partenaire privé sur un projet de centre ludique.

Suite au renouvellement de la délégation de service public du Casino, même si elle est moins favorable financièrement pour la commune, il faisait part de son

soulagement de voir maintenu les 46 emplois qu'il génère et l'investissement de la direction avec un projet de rénovation d'un montant de 300 000 euros.

Sur le dossier du télésiège du Clapier, le Maire saluait le ralliement des élus de l'opposition qui ont décidé de rejoindre la position de la majorité dans la négociation. Il abordait la fermeture de La Poste le lundi pour lequel le conseil municipal demande à la direction un projet de développement sur l'ensemble du canton.

Philippe Langénieux-Villard concluait par un mot de remerciement aux services publics et aux associations et tout particulièrement aux pompiers avant d'inviter l'ensemble de la population à prendre un verre amical.

Le diaporama des vœux "Rétrospective 2011" est consultable sur le site de la mairie [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## LE COLLET D'ALLEVARD

## Une saison qui démarre bien



La neige s'est faite attendre mais elle est enfin là et en quantité ! Et toute l'équipe des remontées mécaniques s'est investie, sans relâche, pour permettre une ouverture de la station le 23 décembre. Après une première semaine de vacances de Noël assez calme, la deuxième affichait complet. Deux journées ont même vu une affluence record ! Après avoir passé avec succès tous les tests de contrôle par les organismes agréés, le télésiège des Plagnes a repris

du service avec des armoires neuves. Le service des pistes, sous la responsabilité de Fabrice Cohard, s'est équipé d'une nouvelle dameuse à treuil pour poursuivre les efforts sur la qualité du damage. Deux nouvelles pistes de luge ont été aménagées pour pouvoir occuper l'après-ski. "Globalement, c'est une saison qui démarre bien, les chiffres sont bons et si le beau temps est là les week-ends, cela devrait être un bon cru" annonce Marc Rosset, président du conseil d'exploitation de la Régie des remontées mécaniques. "Nous travaillons déjà pour préparer la saison suivante : grande visite des Plagnes et du Grand Paul, aménagement de nouvelles dessertes ...".

Après avoir eu gain de cause contre la FRAPNA lors de la procédure en référé pour le télésiège du Clapier, la régie des remontées mécaniques du Collet est toujours en attente du jugement sur le fond.

## SAISON THERMALE

## Du 19 mars au 3 novembre 2012

Alors que la tendance du thermalisme est au loisir et au bien-être, les Thermes d'Allevard n'ont pas perdu de vue leur mission thérapeutique. Ce qui n'est pas prescrit en ville, le curiste pourra le trouver aux thermes d'Allevard : bol d'air Jacquier, sauna japonais ou massothérapie, nutrithérapie, gymnastique respiratoire ou conseil de posture. Des techniques très pointues comme la cohérence cardiaque ou la musicothérapie ou bien encore des techniques millénaires comme la méditation et le qi qong représentent une véritable valeur ajoutée pour le curiste ; autant de pratiques passives ou actives pour contribuer à la lutte contre la pathologie et au mieux-être au quotidien.

Il est maintenant possible de suivre des cures courtes, mieux adaptées aux rythmes de vie actuels. Avec des formules de 6 à 12 jours s'adressant aux enfants et aux adultes, les soins quotidiens sont déterminés par le médecin thermal en



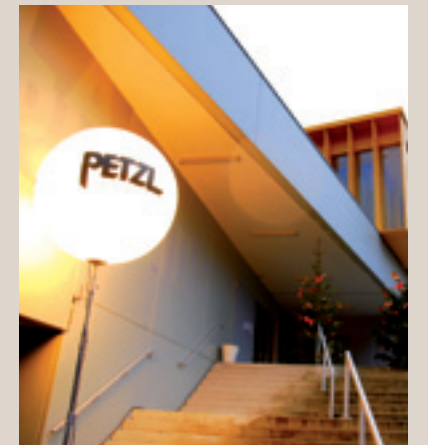
début de séjour en fonction de la pathologie à traiter. Les thermes d'Allevard, ce sont aussi les cures "Vitazen" ou mieux vivre le stress et les cures de bien-être "VitaliThermes"

Le centre aéré thermal pour les 3-12 ans, ouvrira ses portes en 2012. Un projet unique en France mis en place par les Thermes d'Allevard et la communauté de communes du Grésivaudan en 2011.

Les Thermes d'Allevard  
☎ 04 76 97 56 22  
Courriel : [contact@thermes-allevard.com](mailto:contact@thermes-allevard.com)  
Site web : [www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)

## OFFICE DU TOURISME

Les séminaires en 2011 : 160 000 € de C.A.



Depuis deux ans, l'Office du Tourisme du Pays d'Allevard a en charge l'organisation des séminaires, aussi bien à La Pléiade que dans d'autres lieux d'Allevard, ou du canton, pour différents types de clientèles (institutions, associations, sociétés privées) qui souhaitent organiser des rassemblements, souvent, à grande échelle.

En 2011, dix-sept séminaires se sont déroulés sur notre territoire avec des clients comme PETZL, le CNRS de Grenoble, Evers Sport, Agence Sports Aventure, ST-Microelectronics, Schneider... soit 4 500 personnes accueillies. Un revenu pour la commune en matière de location de La Pléiade (5 locations), mais également 143 000 € de retombées économiques directes pour les professionnels du Pays d'Allevard en matière de restauration, hébergement et services.

Un chiffre d'affaires de 160 000 € en 2011, soit 20 000 € de plus qu'en 2010. Une activité économique importante qui, de plus, permet à nos visiteurs de découvrir le Pays d'Allevard et ses atouts.

## AMÉNAGEMENTS

## Les travaux dans la ville

## Forage thermal



Un forage a été effectué à proximité des thermes, dans le parc, afin de conforter les ressources en eau thermique. C'est à 191 mètres de profondeur que l'eau a été trouvée et sera pompée. Des travaux indispensables pour permettre le maintien en ressources d'eau thermique alimentant les établissements de cures.

## Abribus au David



Un abribus de 5 mètres de longueur vient d'être aménagé à l'arrêt existant au David. Financé par la communauté de communes du Grésivaudan, il a été co-réalisé avec l'aide technique de la mairie d'Allevard.

## Cimetière



Un nouveau columbarium de 15 emplacements a été réalisé ainsi qu'un jardin du souvenir. Une rampe entre les deux niveaux du cimetière a été créée afin de sécuriser l'utilisation des marches.

# “La culture n’est pas un luxe mais une nécessité”

Cette citation de Gao XINGJIAN, prix nobel de littérature en 2000, résume à elle seule, les motivations de Geneviève Lehmann et de Christine Seidenbinder impliquées, depuis de nombreuses années, dans la vie municipale et associative d’Alleverd, tant au niveau culturel que patrimonial.



**G**eneviève Lehmann et Christine Seidenbinder remplacent désormais Annie Servant, adjointe à la culture qui a démissionné de ses fonctions. Geneviève Lehmann est chargée du suivi des associations culturelles et des manifestations culturelles. Christine Seidenbinder quant à elle, est la conseillère référente du musée d’Alleverd, des écoles municipales de musique et des arts. Pour toutes les deux, engagées l’une et l’autre dans la préservation du patrimoine du Pays d’Alleverd, la culture n’est pas un luxe mais une nécessité pour l’épanouissement de chacun d’entre nous.

## Christine Seidenbinder

“Tout comme l’arbre qui a besoin de s’enraciner profondément dans le sol qui l’a vu naître, lui et ceux qui l’ont précédé afin de s’épanouir et nous offrir ses fleurs, feuilles et fruits en abondance, nous aussi avons besoin de nous enraciner dans ce pays chargé d’histoire et de traditions, qui jour après jour, nous forgent et construisent notre identité, afin de bâtir ensemble, notre avenir et celui des futures générations. Puisseons-nous leur transmettre, intact ou augmenté, cet héritage merveilleux que nous ont

légué nos parents et d’autres avant eux. Soyons à l’écoute de la nature, mais aussi de ces vieilles pierres, de tout ce passé qui a tant de choses à nous apprendre et nous raconter. Nous avancerons avec plus de force, d’expérience, de connaissance de l’autre et finalement, tout ce qui est nécessaire pour vivre”

## Geneviève Lehmann

“Nous sommes dans un village qui propose un foisonnement d’activités culturelles, et si en 2011, la Pléiade fut riche en théâtre, musique, cirque, conférences, expositions..., il en sera de même, voire plus, en cette année nouvelle. 2012 sera une année culturelle, sportive et dynamique. Les programmes s’enchaînent déjà les uns aux autres qu’ils soient associatifs ou municipaux. Je vous invite à consulter l’agenda de l’Allevardin ou les sites de la mairie et de l’office de tourisme pour ne jamais manquer aucune soirée récréative, musicale, théâtrale ou de danse... des écoles, lycées, collèges et associations.

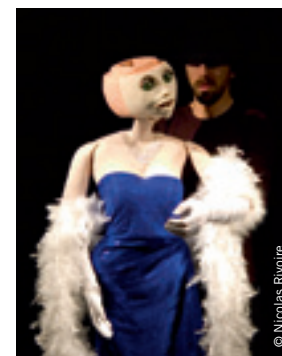
Ce qui est remarquable: c’est la qualité indéniable des spectacles donc la qualité du travail de tous les bénévoles, des enseignants, le temps généreusement donné pour le plaisir des yeux et des oreilles.”

## LA PLÉIADE

# Programmation municipale

## Magic Dust

Samedi 18 février, à 20h30



SPECTACLE NUMÉRIQUE ET DE MARIONNETTES - Tout public

Avec la Compagnie AZHAR

Olga et Zéphir sont deux personnages aux vies opposées, aux parcours jusque-là si dissemblables. Pourtant, ils ont un point en commun : tous deux sont englués dans des quotidiens qui empêchent leur épanouissement personnel. La découverte de leurs univers respectifs sera la clef d’un renouveau inespéré. Ainsi les vies de ces deux personnages vont se croiser et servir l’une à l’autre. Une façon poétique de prendre conscience ou bien de se rappeler qu’il n’est jamais trop tard pour que les rêves, même les plus enfouis, puissent un jour devenir réalité... Une vidéo du spectacle est visible sur [www.azhar.fr](http://www.azhar.fr)

Tarifs : 10 et 13 euros

### Réservations :

Office de tourisme du Pays d’Alleverd - ☎ 04 76 45 10 11 - La Pléiade, sur place ou par téléphone : du lundi au vendredi, de 18h à 20h, ☎ 04 76 45 58 51

## On va tâcher moyen

Vendredi 23 mars, à 20h30



THÉÂTRE COMÉDIE - Tout public

De Serge PAPAGALLI

Souvenez-vous du “Dauphinois libéré” et de “On est pas des quand même”. La famille Maudru, agriculteurs dauphinois en moyenne montagne, se battait pour survivre face à la mondialisation mondiale et aux grandes surfaces qui n’écrasent pas que les prix ! Le père Maudru, Aimé, brave homme au caractère sanguin et sa femme Louise, petite femme nerveuse et pleine d’énergie, avaient finalement accepté de monter un gîte rural pour sauver leur ferme de la faillite. La saga continue. Le fils, Fernand, l’éternel célibataire et Désiré, le neveu un peu simplet, sont toujours là pour aider à faire tourner la maison. Arriveront-ils à faire fonctionner le gîte ? à louer le champ de maïs pour une “rave-party” ? On va tâcher moyen de vous y dire !

Tarifs : 16 et 18 euros

## ATELIERS ET SPECTACLE AU COLLÈGE

“Il se passe quelque chose de bizarre avec les rêves”

À l’initiative de Delphine Dussert, professeur-documentaliste et dans le cadre du Contrat Éducatif Isérois, Frederika Smetana, de la compagnie Golem théâtre, et Kathel Houzé, responsable des activités culturelles à la Maison d’Izieu, animeront du 5 au 9 mars prochain des ateliers pédagogiques au collège. Les ateliers permettront d’aborder le thème de la déportation. Des élèves pourront participer à un atelier de lecture à haute voix et seront invités à lire dans le cadre du festival de l’Arpenteur aux Adrets, début juillet. Pendant une semaine, une exposition de photos d’archives de la colonie d’Izieu sera installée dans le hall du collège. Sur le thème d’Izieu, la Compagnie iséroise “Golem théâtre” jouera sa dernière création “Il se passe quelque chose de bizarre avec les rêves” le vendredi 9 mars à 20h30  
RÉSERVATION : 06 85 24 80 99  
Retrouvez tous les détails de ce projet culturel sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## CITOYENNETÉ

### La commission extra-municipale culturelle

Présidée par Geneviève Lehmann, la commission extra-municipale culturelle est composée d’Allevardins motivés par la mise en place de projets culturels à Alleverd. Cette commission, qui n’a pas pouvoir de décision mais de suggestion, est ouverte à tous. En 2011, on lui doit l’organisation de la fête de la musique, renouvelée en 2012. Les réunions de la commission sont des moments d’échanges conviviaux animés par des Allevardins soucieux de mettre en œuvre des actions culturelles au profit de tous.

## Deux outils de communication à votre disposition !

Vous souhaitez communiquer sur vos manifestations associatives, les pages de l’Allevardin et le site web de la mairie sont deux outils de communication à votre disposition.

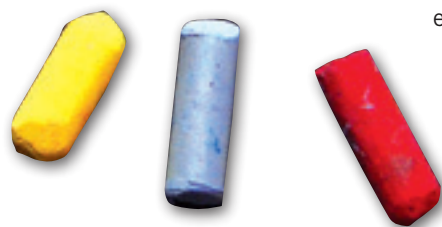
Renseignements : service communication, Bernadette Buzaré, ☎ 04 76 97 00 80, courriel : [b.buzare@allevard.fr](mailto:b.buzare@allevard.fr)  
Karine Tellier, ☎ 04 76 97 00 85, courriel : [k.tellier@allevard.fr](mailto:k.tellier@allevard.fr)



# Étienne Albrieux

le Pays d'Allevard magnifié par un paysagiste

**L**e musée d'Allevard propose de faire découvrir la vie et l'œuvre d'Étienne Albrieux, peintre paysagiste qui a trouvé son inspiration dans les paysages des contreforts de la chaîne de Belledonne. Cet artiste qui jouit d'une certaine notoriété en pays d'Allevard est finalement assez mal connu en dehors. C'est cette injustice que le musée, qui bénéficie actuellement d'un exceptionnel dépôt d'œuvres d'Albrieux, a souhaité réparer en consacrant au peintre deux expositions temporaires en 2012.



## Belledonne, dans l'atelier de l'artiste

**Du 19 mai au 21 septembre**  
Musée d'Allevard

La première exposition permettra de découvrir le parcours d'Étienne Albrieux, sa formation, ses maîtres, son inspiration, sa vie à Allevard. Grâce à de très nombreux documents et tableaux prêtés par les descendants d'Étienne Albrieux, le musée présentera un ensemble de dessins, croquis, photographies, sculptures et peintures du maître.

## Belledonne, la montagne révélée. Florilège

**Du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre**  
Galerie Niepce, Parc Thermal

La seconde exposition proposera de découvrir dans la galerie Niepce une cinquantaine des plus beaux tableaux du peintre. Cet ensemble unique, rassemblé pendant cinq jours dans une galerie au cœur du parc thermal où le peintre avait souvent exposé, donnera à voir le florilège de l'œuvre de ce paysagiste qui a su magnifier la nature qui l'entourait. Un catalogue d'exposition est à paraître au mois de mai 2012. Largement illustré par les tableaux d'Étienne Albrieux, ce catalogue, proposé à la souscription, retracera la vie et l'œuvre de ce maître du paysage.

### ÉDITION

## Souscription au catalogue Albrieux

À l'occasion des expositions temporaires sur l'œuvre d'Étienne Albrieux qui débutent le 19 mai 2012, le musée d'Allevard fera paraître un catalogue de 116 pages en couleurs, illustré par les tableaux du maître. Ce livre permettra de découvrir la vie du peintre et un florilège de ses œuvres.

Le prix du catalogue est de 14 euros jusqu'au vendredi 4 mai 2012. Il sera ensuite vendu au prix public de 19 €.

**Votre souscription est à adresser au Musée d'Allevard, parc des Forges, 38580 Allevard, accompagné d'un chèque de 14 € libellé à l'ordre du trésor public.**



### 1891-1962

## Étienne Albrieux

Étienne Albrieux est né le 2 juillet 1891 à Annecy, où il passe une partie de son enfance. Il quitte sa ville natale en 1903 et part pour Lyon, mais la Haute-Savoie restera toute sa vie une source d'inspiration. Descendant d'une famille d'artistes, il arpente les musées lyonnais et se découvre une passion pour la peinture. Il prend alors des cours avec le peintre lyonnais Tony Tollet (1857-1953) et, sa vocation s'affirmant, il intègre les Beaux-Arts de Lyon. Il rejoint ensuite en 1913 l'École des Arts Décoratifs de Paris où ses efforts sont couronnés par des médailles d'argent et de vermeil. Malheureusement, la Première Guerre mondiale met subitement un terme à sa formation artistique. Mobilisé, il est blessé au champ de bataille où il obtient la Médaille Militaire.

De retour à Lyon, Étienne Albrieux rencontre peu après la guerre Madeleine Lamachère qui deviendra son épouse. C'est dans les années 1920 que le peintre et sa femme s'établissent à Saint-Pierre d'Allevard, rejoignant la sœur de cette dernière et son mari saint-pierrain.

Devenu chef de famille après la naissance d'Agnès en 1921 et de Gérard en 1923, Étienne Albrieux, qui ne peut subvenir aux besoins de sa famille par les seuls produits de la vente de ses peintures, travaille aux Forges d'Allevard.

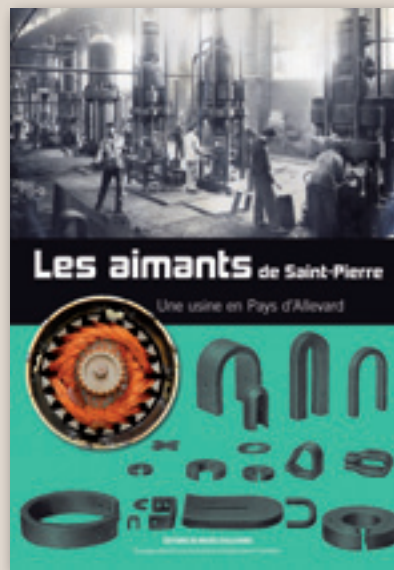
C'est ainsi que parallèlement à son activité professionnelle aux Forges, Étienne Albrieux arpente jusqu'à la fin de sa vie le pays d'Allevard et ses montagnes, carnet de croquis à la main ou chevalet sur le dos, pour puiser son inspiration dans ses plus beaux paysages.





ÉDITION

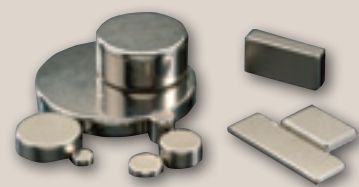
Une histoire d'aimants



Les nombreuses recherches effectuées sur l'histoire de la fabrication des aimants entre Allevard et Saint-Pierre d'Allevard, réalisées pour les journées Européennes du Patrimoine 2010, sont désormais accessibles à tous !

L'équipe "magnétique" de Saint-Pierre d'Allevard en coordination avec le musée d'Allevard a publié très récemment un livre de 76 pages sur l'histoire des aimants qui commence en 1866 et se prolonge jusqu'à nos jours. Intitulé "Les aimants de Saint-Pierre, une usine en pays d'Allevard", ce livre largement illustré vous fera découvrir une facette de notre patrimoine industriel, mal connu et pourtant si important pour notre territoire.

Composé d'une partie historique, d'une partie "techniques et applications" et d'une partie témoignages, ce livre devrait passionner les curieux.



TROMPE DAUPHINOISE

## Un objet phare du musée exposé au musée dauphinois

Le musée dauphinois présente à l'occasion de son exposition "Sur un air d'Italie" la trompe dauphinoise, objet phare des collections du musée d'Allevard. Ouverte au public jusqu'au 17 septembre 2012, cette exposition est dédiée à la présence italienne dans notre département dès l'époque des Allobroges.

En effet, des liens forts unissent notre département à l'Italie. Si le musée raconte l'histoire des milliers de migrants italiens arrivés en Isère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960 et insiste sur l'apport socio-économique dont ils furent les vecteurs, l'exposition s'arrête également sur les apports techniques des Italiens dans la métallurgie, parfaitement illustrés par notre trompe dauphinoise.

Et la trompe bergamasque devient trompe dauphinoise...

Ce système inventé en Italie dans la région de Bergame, est une innovation spécifique à la sidérurgie alpine qui a pour but d'améliorer la soufflerie des foyers des hauts-fourneaux. Utilisée à partir des années 1630, elle se fonde sur le principe de la chute d'eau dans un arbre évidé appelé "trompe".

L'eau, après avoir parcouru un



© Musée dauphinois



resserrement appelé "étranguillon", entraîne dans sa chute de l'air entré par les orifices de la partie supérieure de la trompe et provoque un effet "venturi". L'eau tombe dans une caisse à la base de la trompe, et l'air, comprimé, est acheminé grâce à une tuyère vers le foyer.

Ce procédé très simple est mentionné à Pinsot en 1632 et dans la Gorge à Allevard en 1636. Adoptée en Isère, la trompe bergamasque devient trompe dauphinoise...

LES AMIS DU MUSÉE

## Maurice Collin : une vie au service des autres



Que ce soit dans le domaine médical, humanitaire ou culturel, Maurice Collin fait partie de ces hommes de cœur débordant d'énergie qui consacrent leur vie à monter des projets pour le bien-être des autres.

À Allevard, l'histoire commence en 1974. Maurice Collin est conseiller municipal aux côtés de Joseph Casserra, alors maire d'Allevard.

Joseph Laforge fait don à la commune des portes de l'ancienne église d'Allevard, datant du XIII<sup>e</sup> siècle. L'acquisition de ce don inestimable donne l'idée à Maurice Collin de créer un musée.

L'association Jadis Allevard est née et s'installe dans les anciens bureaux des Forges. Maurice Collin est aidé par une équipe permanente de bénévoles com-

pétents et très dévoués qui ont été les maîtres d'œuvre pour sauvegarder le patrimoine et la mémoire du pays d'Allevard. Trente ans plus tard, l'association Jadis Allevard cède ses collections à la municipalité d'Allevard.

En 2006, le musée obtient le prestigieux label "Musée de France" récompensant 30 années de bénévolat effectué par des personnes soucieuses de préserver et de présenter un patrimoine exceptionnel.

"Un pays sans passé est un pays sans avenir" explique Maurice Collin, dont la motivation principale est de faire découvrir ou redécouvrir ces richesses aux habitants du Pays d'Allevard et bien au-delà.

L'engagement des membres de l'association Jadis Allevard ne s'arrête pas là puisqu'ils créent "les Amis du Musée du pays d'Allevard" dont Maurice Collin assure la présidence. Son objectif est la contribution au développement et au rayonnement du Musée d'Allevard, par la mise en place d'expositions, d'animations et d'édition d'ouvrages.

"Notre association se mobilise également pour la sauvegarde du patrimoine religieux du Pays d'Allevard; nous avons ainsi restauré trois chapelles du Pays d'Allevard" ajoute Maurice Collin.

Aujourd'hui, Maurice Collin quitte la présidence de l'association.

Dominique Voisenon sera sans doute officiellement élu nouveau président des "Amis du musée du pays d'Allevard" lors de la prochaine assemblée générale.

"Je souhaite que tout ce travail que nous

avons mené pendant de longues années, puisse aboutir à l'installation du musée dans l'ancien casino du parc thermal."

Après 30 ans de pédiatrie et 36 ans de bénévolat au service du patrimoine d'Allevard, Maurice Collin consacre maintenant tout son temps, bénévolement, au service des plus démunis des pays en voie de développement.

Nombreuses sont les actions déjà engagées aux quatre coins de la planète, avec pour priorité: l'apport en eau potable, la lutte contre la malnutrition, l'alphabétisation des femmes, la valorisation de l'arbre et la santé.

"C'est notre intérêt d'aider les populations locales à mieux vivre chez elles, ne serait-ce que par égoïsme, puisque nous ne pouvons pas les accueillir toutes chez nous. Et comme le disait Saint-Exupéry "La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants"".

Associations

"Les Amis du Musée du Pays d'Allevard"

Tél. : 09 63 47 71 61

Courriel: ydv38@orange.fr

Association humanitaire

"Santé et développement"

1, chemin de Ronde, 38000 Grenoble

Site web: [www.santedev.fr](http://www.santedev.fr)

## Les publications du musée

La ville d'Allevard encourage depuis plusieurs années la politique d'édition du musée. Ainsi, de manière systématique, le travail de recherche mené lors des expositions temporaires est valorisé dans un livret en vente au musée.

En effet, les expositions du musée dont les thèmes sont toujours en lien avec le territoire (la ganterie, le Tacot, la musique, la guerre 14-18, les grands prédateurs), ont pour but d'approfondir nos connaissances sur notre histoire et notre patrimoine. Les livrets d'exposition permettent quant à eux de pérenniser ce travail de recherche et de le rendre accessible à tous. "Les aimants de Saint-Pierre, une usine en pays d'Allevard", est le 6<sup>e</sup> livret réalisé pour vous, par le musée d'Allevard.



## PARAPENTISME

Michel Maquet

Concourant auparavant aux coupes du monde de voltige en parapente, Michel Maquet participera en 2012 aux compétitions régionales, nationales et pré coupe du monde de distance en parapente, encouragé par ses partenaires et son club d'Allevard "Les Coccin'ailes". Son année de compétition se déroulera d'avril à novembre, avec des résultats qui lui permettront de se qualifier pour la coupe du monde 2012.

Retrouvez toutes les informations et les résultats sur le site de Michel :

<http://titiairline.blogspot.com>



## CLASSE CITOYENNE

## La snow-bordeuse, Sophie Rodriguez au Collège

Sophie Rodriguez, athlète de haut niveau en snow board, est venue, en novembre, rencontrer les élèves de 5<sup>e</sup> C, classe citoyenne et sportive, du collège Flavius Vaussehat. Fraîchement rentrée de sa 1<sup>re</sup> manche de coupe du monde en Suisse où elle s'est brillamment classée 2<sup>e</sup>, elle a profité de son temps de repos pour venir échanger avec les élèves. Elle a répondu à de nombreuses questions et expliqué son parcours.

Les enfants ont ainsi pu apprécier le travail de rigueur qui s'impose pour cette athlète, son engagement, sa prise de risques dans sa discipline "le Pipe" où les sauts la font monter et tourner à 7 mètres de haut !



Pour le plaisir des jeunes, Sophie a terminé cette rencontre par une séance d'autographes. Un moment d'échange, de sympathie, de simplicité et de disponibilité envers le Collège Flavius Vaussehat qu'elle suit depuis le début de l'aventure des classes citoyennes.

## CONSEILS MUNICIPAUX

## L'essentiel des séances

5 SEPTEMBRE 2011

URBANISME - FONCIER

### Taxe de séjour sur le territoire communal

Sur proposition de Marcel LAMBERT, Adjoint au Maire chargé des finances communales, le Conseil Municipal modifie la délibération n° 91/2011 du 30 mai 2011. Il fixe à 0,22 € la nuitée au lieu de 0,25 € la nuitée le tarif de la taxe de séjour concernant les terrains de camping et caravaneige classés en deux étoiles ou dans une catégorie similaire ou inférieure ou tous autres établissements de caractéristiques équivalents.

Il précise que cette taxe de séjour est répartie de la manière suivante :

- 0,20 € la nuitée pour la commune
- 0,02 € la nuitée pour le Département de l'Isère.

*Vote : unanimité*

AFFAIRES FINANCIÈRES

### Vente d'une maison d'habitation

Marc ROSSET, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme indique que la municipalité d'Allevard a mis en vente plusieurs de ses propriétés immobilières. Cette démarche vise à ne pas alourdir la charge communale avec des biens qui n'ont pas de vocation publique et à favoriser la rénovation de ces biens par des particuliers. Les ressources générées par ces ventes permettront à la collectivité de financer les travaux à réaliser dans le patrimoine communal.

Le journal l'Allevardin dans son édition de mars 2011 se faisait l'écho de cette volonté communale en indiquant tous les biens concernés et notamment la maison d'habitation de l'ancienne D.D.E.

À cet égard, France Domaine dans un avis du 14 octobre 2010 avait fixé la valeur vénale de ce bien AI 94p avec 500 m<sup>2</sup> de terrain environ à 320 000 euros.

Marc ROSSET indique que Monsieur BALSAS a proposé une offre d'achat pour un montant de 240 000 euros.

Le Conseil Municipal décide de vendre à Monsieur BALSAS la maison d'habitation avec 500 m<sup>2</sup> de terrain environ situé au 118 rue du Clos.

Il charge Maître DUFRESNE, notaire de rédiger l'acte notarié à intervenir et autorise Monsieur le Maire à le signer.

*Vote : unanimité*

TRAVAUX

### Construction du gymnase d'accompagnement du collège

Sur proposition de Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée du Sport, Considérant que le sport est associé aux politiques publiques sociales, territoriales, environnementales, et qu'il est également un élément clé de santé publique dans le cadre de la lutte contre la sédentarité;

Considérant que le sport, malgré une large démocratisation, reste soumis à de nombreux discriminants comme le revenu, l'âge, le genre et le territoire;

Considérant que la Loi (Article L214-4 du Code de l'Éducation) concernant l'obligation de construire des équipements sportifs lors de la construction d'établissements scolaires n'est actuellement pas respectée à Goncelin ni à Allevard;

Considérant que le Conseil Général de l'Isère a le projet de construire un gymnase pour chacun des collèges de Goncelin et d'Allevard;

Considérant que la baisse de budget de 55% relative à ces programmes de constructions réduit la fonctionnalité de ces bâtiments;

Considérant que ces équipements sportifs seront utilisés en complément par les associations sportives et culturelles locales les soirs, week-ends et vacances scolaires;

Considérant que le projet actuel du Conseil Général ne tient absolument pas compte des besoins spécifiques des associations (pas de douches dans tous les vestiaires, pas de gradins, pas de local associatif, aucun espace de rangement, etc.);

Considérant que ces équipements sportifs sont des charges de centralité, utilisés par les habitants des communes proches;

Considérant que le législateur a placé jusqu'en 2015 le sport comme compétence partagée;

Considérant que la communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) a pris dans ses statuts la compétence: "construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs" pour les collèges;

Considérant que le courrier du vice-président du Conseil Général de l'Isère daté du 28 mars sollicite la CCPG pour un tour de table et un partenariat sur ces opérations;

Considérant que l'accroissement de la population ne fera qu'amplifier les besoins, et par conséquent les manques d'équipements sportifs sur le territoire du Grésivaudan;

Considérant que la préoccupation de la communauté scolaire (parents et enseignants) pour obtenir in fine des locaux fonctionnels et durables est recevable à la fois comme usagers et contribuables;

Considérant que le budget total d'argent public de ces deux opérations, avoisinant les 5 millions d'euros, et la durée de vie de ces équipements (un siècle), méritent une réflexion et une concertation anticipée sur les usages futurs des locaux;

Considérant qu'il y a lieu, dans le cadre d'un bon fonctionnement démocratique local, d'associer les élus locaux aux réflexions et débats qui les concernent;

Considérant que le Conseil Général de l'Isère n'a, à notre connaissance, pas obtenu de réponses à ces différents courriers, le Conseil Municipal demande à la CCPG d'ouvrir officiellement le dossier des gymnases des collèges de Goncelin et d'Allevard.

Il sollicite un débat dans les instances de la CCPG afin de faire part au Conseil Général de l'Isère, aux élus, à la communauté scolaire et aux administrés de son positionnement.

*Vote : unanimité*

DIVERS

### Autoroute A41: diminution de la qualité du service rendu

Sur proposition de Philippe LANGE-NIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, le Conseil Municipal souhaite attirer l'attention de la société AREA sur la baisse significative, depuis plusieurs mois, de

## CYCLISME

## Jules Pijourlet, un bon début de saison !



Après ses bonnes performances à Grenoble lors des 6 jours professionnels, Jules Pijourlet (20 ans), allevardin, coureur de Chambéry Cyclisme Formation et adhérent de la Roue Libre du Pays d'Allevard, a été sélectionné en équipe de France piste pour disputer les 6 jours

de Gand (Belgique) espoirs du 22 au 27 novembre 2011. Il s'agissait de sa première course de la saison 2011/2012. "Les 6 jours de Gand", c'est une épreuve comparable à celle de Grenoble, le public en plus. Chaque soir, plus de 5 000 personnes assistaient aux courses. La première édition a eu lieu en 1922. Elle se court sur une piste courte en bois de 166 mètres de long, située dans le vélodrome de Kuikpe.

14 paires de coureurs représentant autant de nations se sont disputées la victoire.

Associé à Thomas Boudat, Jules a terminé 2<sup>e</sup> derrière les coureurs représentant la Grande Bretagne, très en vue en cette année olympique à Londres, et il a remporté le classement par point. Il est déjà invité à participer à l'édition 2012. Suite à cette performance, il a eu les honneurs

de l'hebdomadaire "l'Équipe Magazine" du 3 décembre, dans le cadre d'un reportage sur le cyclisme sur piste en France.

Après d'excellents tests physiques passés au CHU Grenoble Sud, Jules prépare maintenant très activement sa saison sur route. En parallèle, il étudie les sciences de la terre et de l'environnement (option géologie) à l'Université de Savoie en deuxième année de licence.

Jules est soutenu par la commune d'Allevard dans le cadre de l'aide apportée aux sportifs de haut niveau.

la qualité du service dû aux usagers de l'autoroute A41 empruntant la sortie de péage n° 23 Le Touvet-Goncelin et la sortie n° 22 Pontcharra-La Rochette.

En effet, suite à la fermeture d'un poste de péage sur trois consécutive à la réduction du nombre de personnels présents sur le site, des incidents récurrents (à la moyenne d'un incident au moins sur trois ou quatre passages) perturbent régulièrement la sortie des véhicules : opérations au ralenti, erreur de manipulation des conducteurs aux postes automatiques, barrières en panne, absence de personnel en cas d'incident, files d'attente, etc... Cette situation est dommageable pour l'activité et le confort de nos habitants, nombreux à emprunter régulièrement et le plus souvent au quotidien l'A41, mais également pour l'image de la société AREA dont la présence était assimilée jusqu'alors, par les populations locales, à la notion de service au public.

Le Conseil Municipal demande à la société AREA de se pencher au plus vite sur cet état de fait et ses conséquences, pour lui apporter rapidement les meilleures solutions possibles, respectant à la fois, dans le cadre de sa propre stratégie, la qualité de service aux usagers et ses responsabilités en termes de création et/ou de maintien de l'emploi au niveau local.

*Vote : unanimité*

## 17 OCTOBRE 2011

URBANISME - FONCIER

### Construction d'un immeuble d'habitation, rue des Thermes

Marc ROSSET, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme indique que la commune d'Allevard souhaite la réalisation d'un projet de construction d'un ensemble immobilier de quinze à dix-neuf logements en centre-ville. Dans le cadre de la concrétisation de ce projet de construction, la société financière Pétrus a présenté la proposition financière suivante :

- Vente par la commune à la société Financière Pétrus des parcelles non bâties AH 59 et AH 60 (emplacement de l'ancien hôtel de France) sur la base de 285 € le m<sup>2</sup>. soit pour une valeur de 400000 €.

- Cession à la commune d'Allevard de 4 logements meublés (numéros 701 à 704) appartenant à la Sarl Splendid Park situés au dernier étage de la résidence Splendid et destinés à un usage locatif social au bénéfice principal des travailleurs saisonniers. La surface habitable totale de ces quatre appartements est de 116 m<sup>2</sup> pour une valeur de 200 000 € HT
- Versement d'une soulte nette de 200 000 € au bénéfice de la commune.

France Domaine dans une lettre en date du 26 août 2011 a confirmé que l'échange peut être envisagé moyennant une soulte à verser d'un montant de 200000 € à la commune d'Allevard résultant :

- de la vente par la Sarl Splendid Park des 4 appartements au prix global de 200000 €.
- de l'acquisition par la Sarl du terrain à bâtir au prix de 285 € le m<sup>2</sup> de SHON soit 400000 € sur la base d'une SHON de 1400 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal donne son accord à la concrétisation de cet échange moyennant une soulte nette de 200 000 € à verser à la commune d'Allevard et charge Maître DUFRESNE, notaire de rédiger le ou les actes notariés à intervenir.

Il précise que les quatre appartements, achetés par la commune d'Allevard dont la gestion sera confiée à la CTGI, auront une dimension saisonnière et sociale. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le ou les actes notariés à intervenir.

*Vote : unanimité, moins une abstention (Caroline PONSAR).*

### Aide aux particuliers : isolation et menuiserie

Louis ROUSSET, Conseiller Municipal s'interroge sur la pertinence de procéder à l'acquisition de quatre logements dans la résidence Splendid, eu égard au montant des charges.

En réponse Monsieur le Maire indique que cette opération immobilière revêt quatre avantages suivants :

- elle permet l'accueil des seniors

- elle supprime un point noir en centre-ville
  - elle permet la création de 20 places de parking
  - elle répond à une demande des saisonniers en matière de logement.
- Marc ROSSET, Adjoint au Maire rappelle le règlement communal concernant l'aide aux particuliers (isolation et menuiseries). Les aides sont réservées aux particuliers dont l'habitation a fait l'objet d'un diagnostic thermique.

### Remboursement des diagnostics :

Le coût de ce diagnostic est de 400 € pris en charge par la Mairie d'Allevard, la Régie Électrique d'Allevard et le particulier. La part du particulier est donc de 133 €. Cette somme est remboursée dès 1 000 € de travaux effectués. Ces travaux porteront sur l'amélioration de l'isolation ou le changement du mode chauffage pour un plus économe.

Le particulier fournira les factures justifiant des travaux engagés.

### Subvention municipale pour l'isolation et de changement de menuiseries :

La subvention municipale porte sur les travaux d'isolation et de remplacement des menuiseries. En effet, le poste isolation, qu'il s'agisse d'isolation des parois opaques ou des parois vitrées, est celui qui est le moins aidé. Pourtant, l'isolation est souvent la priorité.

Comme le crédit d'impôt, cette subvention est calculée sur un pourcentage des travaux et soumise à des conditions techniques de performance de l'isolation des parois ou des menuiseries installées.

L'aide est réservée aux particuliers ayant fait réaliser un diagnostic thermique de leur habitation.

Seuls les travaux d'isolation ou de remplacements de menuiseries sont subventionnés. Ceux-ci devront respecter prescriptions décrites dans le diagnostic thermique.

Les subventions seront allouées sur présentation de factures acquittées.

Les performances des matériaux mis en place sont garanties par l'artisan ou le vendeur sur la facture.

Comme pour le crédit d'impôt, un plafond

du montant des travaux par foyer fiscal est fixé ainsi qu'un pourcentage.

### Conditions d'attribution de subvention :

- Votre situation  
Subvention réservée aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.
- Votre logement

La subvention ne concerne que les résidences principales ou locations à l'année. Maison individuelle ou appartement. La construction doit être terminée depuis plus de 5 ans.

La subvention ne concerne pas les travaux d'extension du volume de l'habitation ou construction neuve.

- Conditions d'attribution  
Les travaux d'isolation ou de remplacement de menuiseries peuvent être réalisés par un professionnel ou par le particulier lui-même.

Dans tous les cas un devis et une facture acquittée seront joints au dossier de demande de subvention.

Une visite sur place avant et une autre après les travaux sont obligatoires pour l'obtention d'une subvention.

- Montant et plafond  
Seuls matériaux et fournitures sont subventionnés. Le montant des travaux ou des fournitures est plafonné à 10000 €. La subvention s'élève à 20 % du montant des matériaux ou des fournitures. La subvention est limitée à une par foyer fiscal.
- Caractéristiques techniques des matériaux

Les matériaux d'isolation ou menuiseries choisis doivent répondre aux prescriptions décrites dans le diagnostic thermique.

Le Conseil Municipal décide d'accorder les aides suivantes :

- Jean-Luc MOLLARD, montant de l'aide : 1 037,40 €
- Yohan PAYAN, montant de l'aide : 2 133,00 €
- Jean-Noël MONNET, montant de l'aide : 837,53 €

*Vote : unanimité*

*Yohan PAYAN ne participe pas au vote.*

*Caroline PONSAR, Conseillère Municipale souhaite savoir si le CCAS a prévu une aide complémentaire au financement de ces travaux.*

### Forage d'exploitation en eau thermale : mission de maîtrise d'œuvre

Marc ROSSET, Adjoint au Maire rappelle que l'établissement thermal d'Allevard-Bains est alimenté en eau minérale par deux forages dénommés :

- "AUSTERLITZ" réalisé en 1983 dont l'exploitation en forage d'eau minérale est autorisée par arrêté ministériel n° 261 du 8 février 1988.

• "SPLENDID" réalisé en 2001 dont l'exploitation en forage d'eau minérale est autorisée par l'académie nationale de médecine dans sa séance du 7 février 2006 pour un débit de 11,4 m<sup>3</sup>/h.

Cet avis favorable était subordonné à l'abandon ou à la réhabilitation du forage de reconnaissance "Austerlitz".

Par ailleurs, la ressource en débit du forage "SPLENDID" a fortement diminué au cours de ces deux dernières années et oblige l'exploitant à limiter le débit à 3 m<sup>3</sup>/h.

À la demande de l'établissement thermal, l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) a consenti par dérogation au redémarrage du forage de reconnaissance d'Austerlitz pour la saison 2010.

Au cours du premier trimestre 2011, des travaux de décolmatage ont été réalisés sur le forage "SPLENDID3" mais sans résultat concret.

Aussi, l'A.R.S. a prolongé exceptionnellement, et pour la dernière année, l'utilisation du forage de reconnaissance "AUSTERLITZ" et demande à l'établissement thermal de trouver d'autres ressources.

Monsieur Marc ROSSET, Adjoint au Maire précise que, en accord avec l'hydrogéologue nommé par l'A.R.S., il a été décidé de réaliser le forage d'exploitation "AUSTERLITZ - 2" à proximité du forage de reconnaissance d'AUSTERLITZ.

Une annonce, dans le cadre de la procédure MAPA a été alors publiée dans le journal les Affiches de Grenoble et du Grésivaudan.

4 entreprises ont déposé une offre.

La commission d'ouverture de plis qui s'est réunie le mardi 27 septembre 2011 propose de retenir le groupement d'en-

treprises Profils Etudes – CPGF Horizon pour un montant de 32 232,20 € TTC.

Le Conseil Municipal confirme la volonté communale de disposer de la maîtrise de la production d'eau thermale et décide de retenir le groupement d'entreprises Profils Etudes – CPGF Horizon pour un montant de 32 232,20 € TTC.

Il indique que la SAEM du Domaine Thermal cédera gracieusement à la commune d'Allevard, au terme des travaux, l'emprise de terrain sur lequel a été créé ce forage thermal.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'ordre de service à intervenir et décide d'assujettir cette opération à la TVA.

Il autorise également Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir avec la SAEM du Domaine Thermal pour un montant trimestriel de 3 000 € HT à compter de la mise en exploitation de cette nouvelle ressource et charge le bureau d'études CPGF Horizon de déposer au nom de la commune d'Allevard un dossier de déclaration d'un forage au titre du code de l'environnement.

*Vote : unanimité*

# C'était en 2011

## Le Cinéma Bel'donne passe à la 3D

Deux écrans numériques, de nouveaux sièges, plus de pente pour plus de confort. Taux de fréquentation en hausse de 26 %, 25 000 entrées.



## Critérium du Dauphiné Libéré

Le Collet d'Allevard accueille l'avant-dernière étape du 63<sup>e</sup> critérium du Dauphiné. Vainqueur de l'étape : Joaquim Rodriguez.

## "Érendira"

Le dernier spectacle de la saison culturelle municipale à la Pléiade : sept formes d'art vivant à travers neuf spectacles tout public.



## Le parc thermal s'embellit

avec la restauration de la Tour des Décors, le remplacement de 14 candélabres, la restauration des 50 bancs publics et la rénovation de la façade de la résidence "Les Sources".

## Allevard/Menaggio, 20 ans de jumelage !

En mars, Allevard reçoit une délégation italienne. En mai, une délégation française est accueillie à Menaggio.



**La bibliothèque emménage dans l'ancien collège**  
1 000 lecteurs, 15 000 livres dont 700 renouvelés chaque année.

## La MC2 en tournée à Allevard avec l'Atelier des musiciens du Louvre

Le 17 décembre dernier, la commune d'Allevard, en partenariat avec la MC2, avait le plaisir d'accueillir à La Pléiade "Le Petit Livre d'Ana" par l'Atelier des musiciens du Louvre. Un concert qui a impliqué la participation des élèves de la section "chant" de l'école municipale de musique et une classe de CE1 de l'école publique. Un grand moment musical qui a permis aux spectateurs de découvrir un recueil d'œuvres du grand compositeur Jean-Sébastien Bach.



## Castagnata : la fête de la Chataigne

Organisée par le Comité de Jumelage, présidé par Nicole Cohard, "La Castagnata" a animé la place de la Résistance, le 19 novembre dernier. Un coup de chapeau aux bénévoles de l'association qui ont fait de cette fête un rendez-vous traditionnel de l'automne.

## Le marché de Noël à la Pléiade

Organisé par l'UCAPA, Union commerciale des commerçants et artisans du Pays d'Allevard, le marché de Noël à La Pléiade a connu un grand succès. 70 exposants, de nombreuses animations notamment en direction des enfants, ont attiré un très nombreux public venu en quête de cadeaux de Noël ou simplement passer un agréable moment.



## L'école municipale de musique en concert

Les 172 élèves de l'école de musique et leurs 8 enseignants étaient mobilisés le 18 décembre dernier pour offrir leur traditionnel concert de Noël, à La Pléiade, sous la direction de Jean Willerval. À noter cette année l'entrée des violons dans l'orchestre qui sont venus l'enrichir de leurs cordes.



## Les tout-petits ont leurs spectacles

Le 12 décembre, une quarantaine d'enfants du Relais Assistants Maternelles d'Allevard, de Pinsot et de la Crèche et Halte Garderie municipale ont assisté "au Voyage de Paquita" à la Pléiade. Chaque année, l'une des structures organise et finance un spectacle de Noël, à tour de rôle. En 2011, C'est le RAM de Pinsot qui en était l'initiateur. À la crèche municipale, une fête de Noël était organisée en janvier à destination des enfants en garde régulière. Un spectacle entièrement créé, monté et joué par les salariées ainsi qu'un repas festif confectionné par l'équipe.



## Un dictionnaire offert aux élèves de CE2

Le 12 décembre dernier les élèves habitant Allevard, en classe de CE2, ont reçu la visite du Maire, Philippe Langenieux-Villard et de l'Adjointe au Maire en charge de la Vie Scolaire, Monique Hilaire. Ils sont venus remettre à chacun un dictionnaire dédicacé nominativement par le Maire. 71 élèves de l'école publique et privée étaient concernés dont 9 en classe de CM2 qui n'habitaient pas encore dans la commune lorsqu'ils étaient scolarisés en CE2.

“Aimons Allevard”

Une année qui s’annonce passionnante

Parce que nous avons surmonté les difficultés de l’année 2011, trouvé des réponses aux difficultés que rencontraient le Collet (report du projet du Clapier), l’établissement thermal (obligation de trouver une nouvelle ressource minérale), le casino (nécessité d’élaborer un nouveau cahier des charges), nous voilà prêts à accueillir 2012 avec davantage de sérénité. Nous ne remettons en cause aucun des services proposés aux familles, bien que la crise conduise d’autres collectivités à réduire les places de crèches ou de cantine par exemple. L’action sociale, le soutien aux plus fragiles, demeurera un principe d’action naturel, une sorte d’évidence qui s’imposera tout au long de l’année. Dans le même temps, nous voulons installer l’enthousiasme dans nos rues, renforcer notre plaisir de vivre ici par des animations, un soutien maintenu aux acteurs économiques, la certitude aussi que nos efforts en faveur de l’accueil touristique sont en train de porter leurs fruits. Au Collet, à l’établissement thermal, nous privilégierons des travaux assurant le développement de nos activités. Les hypothèses de travail autour d’un téléporté reliant Allevard au Collet, ou celle d’un projet autour du musée de la voix et de la chanson française, nous associent étroitement aux ambitions de la communauté de communes du Grésivaudan. La construction du gymnase du collège, le travail de regroupement des professionnels de santé, l’amélioration esthétique et de performance écologique du lac du Flumet, la poursuite du projet de musée dans l’ancien casino, l’hommage à rendre à Étienne Albrieux, notre peintre décédé voilà tout juste cinquante ans, la construction d’une extension au bâtiment de rhumatologie, le projet de centre ludique dans le parc de l’Ermitage, l’ouverture d’une ludothèque si souhaitée des jeunes générations... voilà parmi beaucoup d’autres actions, celles qui vont mobiliser nos efforts. Notre équipe, soudée par les difficultés rencontrées et surmontées, soucieuse de soutenir les initiatives les plus diverses d’une vie associative intense et imaginative, est également consciente des efforts à entreprendre, encore et toujours, pour garantir sérénité et confort à chaque famille d’Allevard.

L’équipe “Aimons Allevard”

“Allevard Action Citoyenne”

Station du Collet

Nous sommes particulièrement attachés au maintien de l’activité de la Station du Collet qui concerne plusieurs centaines d’emplois sur le canton. Nous estimons donc que les 41 % de la population que nous représentons ne peuvent être écartés des décisions cruciales qui se prennent en ce moment au sein du Syndicat du Collet. C’est la raison pour laquelle nous avons renouvelé lors du dernier Conseil Municipal notre demande de participation aux décisions du Syndicat. Sans pour l’instant accéder à cette requête, Monsieur le Maire nous a conviés à une réunion d’information nous permettant de prendre acte des choix qui ont été faits par le Syndicat pour une extension du domaine skiable. Cette rencontre nous a permis de combler entre autres le déficit d’informations et d’explications que nous n’avions pu obtenir depuis 2009 : l’état des lieux, les solutions proposées, le sens du projet retenu et les financements possibles. Cette réunion nous a également fait prendre conscience du fait que la situation actuelle, avec le recours de la Frapna, risque de durer plusieurs années (l’horizon 2017 a été évoqué) puisque le Syndicat a décidé de maintenir un bras de fer avec la Frapna. Nous pensons que cette situation de blocage juridique est néfaste pour tout le monde. Nous avons donc argumenté auprès de Monsieur le Maire sur le fait que le Syndicat pourrait « profiter » de l’arrivée d’un élu AAC pour tenter d’engager une opération de médiation auprès de la Frapna. Connaissant l’avenir envisagé pour l’enneigement des stations de moyenne montagne, nous souhaiterions également qu’une réflexion soit entretenue à propos de la diversification de la station à moyen et long termes, en lien avec les communes du canton et la communauté et sur l’ensemble de l’activité touristique.

Les années qui viennent annoncent une situation financière particulièrement difficile pour notre commune. Nous pensons que toutes les voies et expressions politiques ont droit de citer et peuvent apporter des réponses pertinentes aux problèmes actuels.

Les élus AAC

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n’engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L’Allevardin”.

À noter

- ADMR**  
Aide à domicile en milieu rural  
☎ 04 76 13 50 83
- ADSPA**  
Soins à domicile  
☎ 04 76 45 07 34
- Assistance sociale CRAM**  
RDV au 04 76 12 19 26
- Bibliothèque**  
Ancien Collège  
Lundi, mercredi, samedi, de 16h30 à 18h30
- Caisse d’Allocations Familiales**  
Lundi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
Centre social R. Cassin, Pontcharra
- Véolia**  
☎ 0810000777
- Conciliateur de justice**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois en mairie  
Sur RDV au 04 76 97 50 24
- Conseiller juridique**  
3<sup>e</sup> mardi du mois, de 17h30 à 19h, en mairie  
Sur RDV au 04 76 97 50 24.
- Déchetterie**  
Mercredi, vendredi de 14h à 18h  
Lundi, samedi, de 8h à 12h et de 14 à 18h  
(ouvert jusqu’à 19h l’été)
- Direction Départementale de l’Équipement**  
Saint-Vincent de Mercuze  
☎ 04 76 92 35 00
- Gendarmerie**  
8, boulevard Jules Ferry  
☎ 17 ou ☎ 04 76 97 50 14
- Infirmière PMI**  
Lundi, de 10h à 12h, sans RDV  
En mairie, bureau du centre social

- La Poste**  
8, avenue Louaraz  
☎ 04 76 45 00 29  
Mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h; samedi, de 8h30 à 12h
- Mission locale Jeunes**  
3<sup>e</sup> lundi du mois, de 9h30 à 11h30  
PIJ - Sur RDV au 04 76 08 08 70
- Mairie d’Allevard-les-Bains**  
Place de Verdun  
☎ 04 76 97 50 24 Fax: 04 76 97 00 88  
Courriel : accueil@allevard.fr  
Site web : www.allevard.fr  
Horaires : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- Musée d’Allevard**  
Maison des Forges  
☎ 04 76 45 16 40  
Courriel : museejadis@allevard.fr  
http://museedallevard.wordpress.com

- Office du Tourisme**  
Place de la Résistance  
☎ 04 76 45 10 11  
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Perception**  
10, avenue Louaraz  
☎ 04 76 97 51 14  
Du lundi au jeudi, de 8h à 11h30 et de 13h15 à 16h15, vendredi de 8h à 11h30

- Police Municipale**  
Square Menaggio  
☎ 04 76 97 00 84

- Pôle Emploi Pontcharra**  
☎ 0899232432

SAMU GENDARMERIE POMPIERS  
**15 17 18**

Petites annonces

- Allevardine propose une aide aux devoirs pour les enfants du primaire et du collège, à son domicile.  
☎ 04 38 92 05 35
- Ingénieur Optique-Electronique propose soutien scolaire de 6<sup>e</sup> à 2<sup>me</sup> en physique, mathématique et anglais.  
15 € de l’heure. ☎ 06 65 38 17 88
- Une personne a emprunté un manteau noir qui ne lui appartenait pas au repas des Prévoyants de l’avenir. Merci d’appeler le ☎ 04 76 97 50 24 pour échange.

- Régie d’électricité**  
24, avenue de Savoie  
☎ 04 76 97 53 54 - Fax: 04 76 45 13 82  
N° de dépannage 24h/24 : 04 76 45 07 47  
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

- Relais Assistantes Maternelles**  
Avenue Louaraz  
Tél. : 04 76 08 11 96

- Retraites complémentaires**  
Sur RDV au 0820200014

- Retraite CRAM**  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi matin du mois sans RDV  
Après-midi sur RDV au 3960

- SASEP Saint-Pierre**  
Tél. : 04 76 40 66 18

- Sécurité sociale**  
Jeudi, de 9h à 11h30 en mairie

NAISSANCE INÉDITE

Benjamin Tomasino est né à Allevard



Le 1<sup>er</sup> décembre, Benjamin a vu le jour devant son domicile dans l’ambulance des pompiers. Un moment d’exception et d’émotion intense pour sa maman qui nous a confié s’être sentie confiante. Benjamin sera donc l’unique enfant inscrit au registre des naissances en 2011 à Allevard, ce qui en fait un bébé d’exception pour l’année 2011 !

État-civil

BIENVENUE

- (01/10) Nola DELAHAY
- (04/10) Noa BATTARD
- (27/10) Marcus COSTA
- (10/11) Lila OMARI KLEIN
- (13/11) Léo CHEVALIER
- (24/11) Emeric RAMBLA
- (30/11) Johanna LE BLANC
- (28/11) Lilouan POUTREL
- (01/12) Benjamin TOMASINO
- (06/12) Emie NOËL
- (21/12) Faustine ROQUA
- (26/12) Senny DRUESNE
- (31/12) Gabriel, GOUARD
- (31/12) Hannah JONES

BIENVENUE

- (08/10) Jean-Claude DISCINI et Valérie THOMASSON
- (29/10) Mohamed SGHAIER et Mélanie AMROUCHE
- (10/12) Hervé QUENARD et Sabine JAILLET

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- (04/10) Georgette BOIS-MARIAGE veuve VINCENT
- (31/10) Claude REY
- (06/11) Ferdinand TAVEL-BESSON
- (11/11) Diego CANO
- (02/12) Maurice MAGNIN
- (09/12) Henri CHIFFE



## REPAS DANSANT

### SAMEDI 28 JANVIER

**Repas dansant avec l'ACTPA**  
La Pléiade, à 20 heures

## ANIMATION

### SAMEDI 4 FÉVRIER

**Loto de l'école Saint Hugues**  
La Pléiade

## REPAS DANSANT

### SAMEDI 11 FÉVRIER

**Repas dansant de l'association Rythm'et Danse**  
La Pléiade, à 20 heures

## MARIONNETTES ET 3D

### SAMEDI 18 FÉVRIER

**Magic Dust**



Avec la Cie Azhar  
La Pléiade à 20h30  
Réservation :  
office de tourisme du Pays d'Allevard  
☎ 04 76 45 10 11  
La Pléiade, sur place ou par téléphone :  
du lundi au vendredi, de 18h à 20h  
☎ 04 76 45 58 51  
Tarifs: 10 et 13 euros  
Plus d'infos sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## CONTE

### LUNDI 20 FÉVRIER

**"Célestin, colporteur d'espoir"**  
Avec la Cie Les Colporteurs de rêves  
Salle Antoine Cros, Le Collet, 18h30

## MARIONNETTES ET 3D

### MERCREDI 22 ET 29 FÉVRIER

**Loto du ski club allevardin**  
Salle Antoine Cros, Le Collet, 20 heures

## CHANTS

### DIMANCHE 26 FÉVRIER

**Concert de la Chorale du Pays d'Allevard**  
Accès libre  
Salle Antoine Cros, Le Collet, à 18h

## CIRQUE CLOWN

### LUNDI 27 FÉVRIER

**"Kachtelane Show"**  
avec Nikolaï Starosseltsev  
Salle Antoine Cros, Le Collet, à 18h30

## REPAS DANSANT

### SAMEDI 3 MARS

**Repas dansant de la Roue libre d'Allevard**  
La Pléiade, à 20h30

## CIRQUE

### LUNDI 5 MARS

**Les tribulations de Monsieur Aristide**  
Avec la Cie Apogée  
Salle Antoine Cros, Le Collet, à 18h30

## THÉÂTRE

### VENDREDI 9 MARS

**"Il se passe quelque chose de bizarre avec les rêves"**



Avec la Cie Golem et les collégiens  
Salle polyvalente du Collège, à 20h30  
Réservation : ☎ 06 85 24 80 99  
Plus d'infos sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## ANIMATION SPORTIVE

### SAMEDI 17 MARS

**Gala de maîtrise défense contrôlée du Grésivaudan**  
La Pléiade, à 20h30

## THÉÂTRE/COMÉDIE

### VENDREDI 23 MARS

**"On va tâcher moyen"**



De Serge Papagalli  
La Pléiade, à 20h30  
Réservation :  
office de tourisme du Pays d'Allevard  
☎ 04 76 45 10 11  
La Pléiade, sur place ou par téléphone :  
du lundi au vendredi, de 18h à 20h  
☎ 04 76 45 58 51  
Tarifs: 16 et 18 euros  
Plus d'infos sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## ANIMATION

### DIMANCHE 25 MARS

**Loto du sou des écoles**  
La Pléiade

## DANSE/THÉÂTRE/JAZZ

### SAMEDI 24 MARS

**"Homogroovus"**  
Avec l'association "Odori"  
et une troupe de théâtre de Valence  
La Pléiade, à 20h30

## ANIMATION

### SAMEDI 31 MARS

**Foire à la Pivoine**  
Saint-Pierre d'Allevard

## ANIMATION SPORTIVE

### SAMEDI 7 AVRIL

**7e derby du Collet**

### SAMEDI 7 AVRIL

**Compétition d'escalade**  
La Pléiade

## ANIMATION

### SAMEDI 14 AVRIL

**Fête de la bière**  
La Pléiade